

Principes directeurs de benevol Schweiz

Nos principes directeurs décrivent notre identité ainsi que notre vision et notre mission, et constituent pour nous la base et la référence de notre travail quotidien.

Ils s'adressent en interne à toutes les personnes qui forment ensemble benevol et, vers l'extérieur, à nos partenaires.

Définition de l'engagement bénévole / bénévolat

«L'engagement bénévole, c'est-à-dire le bénévolat, est une contribution à la société. Il est exercé de manière autodéterminée, non rémunérée et pour une durée limitée, et ne concurrence pas le travail rémunéré.»

Vision

Chacune et chacun peut, par son engagement bénévole, contribuer à façonner une société solidaire et un environnement durable.

Mission

En tant que réseau pour le bénévolat et centres de compétences, nous créons les bases et les conditions nécessaires à un engagement bénévole efficace et le promovons.

Principes directeurs clés

- Nous inspirons, encourageons et accompagnons les personnes qui souhaitent s'engager comme bénévoles.
- Nous proposons des services adaptés couvrant l'ensemble du cycle de l'engagement bénévole – de l'information et de la mise en relation à la gestion du bénévolat jusqu'à la certification.
- Nous rendons visible le bénévolat auprès du public et nous engageons, de manière transversale aux secteurs, en faveur des intérêts des bénévoles et des organisations d'accueil.
- Nous conseillons les institutions, organisations, la politique et l'économie sur les questions liées au bénévolat.
- Nous définissons, à travers les standards benevol, des lignes directrices contraignantes pour l'engagement bénévole.
- Nous travaillons de manière professionnelle, attentive et respectueuse, valorisons la diversité, apprenons les uns des autres et nous développons continuellement.
- Nous sommes respectueux et ouverts envers toutes les personnes.